

# COMPTE-RENDU RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JUST

## Séance du 13 octobre 2017, 20 heures 30

L'an deux mille dix-sept le treize du mois d'octobre, le Conseil municipal de la commune de Saint-Just dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François CHAUTARD, Maire.

PRÉSENTS : M. CHAUTARD François, M. HERNANDEZ Jean-Marie, M. BEST Olivier, M. BEST Christophe, M. MALCROS François, Mme BRAVARD Evelyne, M. CHAUTARD Ludovic, M. BEST Frédéric, Mme DESQUIBES Marie-Christine et M. ROIRON Serge.

M. Ludovic CHAUTARD est élu secrétaire de séance.

### DELEGUES DU SIEG

Monsieur le Maire explique que suite au changement de statuts du SIEG, il convient de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au Secteur Intercommunal d'Énergie d'Ambert.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne François CHAUTARD en délégué titulaire, et Jean-Marie HERNANDEZ en délégué suppléant.

### CONVENTIONS CENTRE DE GESTION

Monsieur le Maire explique que des conventions passées avec le Centre de Gestion arrivent à leur terme.

- Renouvellement convention « Pôle Santé au travail » (*Médecine préventive, visite du travail, visite embauche, visite de reprise, conseil hygiène et sécurité...*) Tarif : 75 €/an/agent

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

- Adhésion à la convention « accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude physique » (*Instruction dossier, assistance juridique, examen de la situation individuelle d'un agent, aide juridique....*) Tarif 50 euros/an pour 1 à 4 agents.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

### COUPES ONF

Le Maire donne des informations sur l'exploitations des parcelles 4 et 8 (Charrier) et 1 (Cros) attaquée en Aout pour la partie mécanisée et fin Aout pour la partie manuelle avec enlèvement des arbres qui étaient tombés sur les périmètres des captages.

- Travaux 2017 Le Cros et Charrier

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

- Valider les coupes 2018.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

### ADHESION PEFC

Le Maire explique que l'ONF a reçu une demande d'un scieur qui veut des bois certifiés PEFC (gestion durable) et qui est prêt à donner 1 € de plus du m3 pour avoir des bois certifiés. Il est prévu entre 1000 et 1500 m3 pour ce scieur ce qui paierait largement l'adhésion pour 5 ans (241 €). Cela n'engendre aucunes contraintes supplémentaires vu que les forêts concernées ont un aménagement en cours. Cela permet de mieux valorisé les bois et de pouvoir afficher concrètement la Gestion Durable de vos forêts.

Pour : 09

Contre : 0

Abstention : 1

## CHOIX ENTREPRISE TOITURE EGLISE

Il convient de choisir l'entreprise pour la réalisation du toit de l'église suite aux différents devis reçus :

- FOURNET SARL : 47 274 euros + 4468(maçon) soit 51 742 euros
- MIRMAND : 44 141 euros (42 089.40+2052)
- TAULEIGNE : 45 154.74

Choix : Mirmand : Pour 6 / Tauleigne : Pour 3 (Mme BRAVARD ne prend pas part au vote)

## TARIF CANTINE

Suite à l'augmentation des tarifs de notre prestataire, nous devons augmenter le tarif des tickets cantine, soit passé de 4.59 à 4.86 €.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

## TARIF BIBLIOTHEQUE

Marie-Christine DESQUIBES explique au Conseil Municipal que la Communauté de Communes souhaite mettre en réseau l'ensemble des bibliothèques du secteur. Cela a pour incidence de rendre la cotisation gratuite pour les adhérents.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

## PROGRAMME ZERO PHYTO – ADHESION FREDON

La Communauté de communes Ambert-Livradois-Forez a lancé un programme d'aide aux communes pour passer au zéro phyto (obligatoire depuis Janvier 2017) avec l'achat de matériel soit en commande groupée (petit matériel), soit par ALF pour des prêts aux communes (matériel plus importants). Pour pouvoir bénéficier de cette démarche les communes doivent adhérer à l'organisme FREDON. Tarif Adhésion 90 euros.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

## QUESTIONS DIVERSES

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas instaurer la taxe d'aménagement, car considère que cela serait un frein à l'accès à la construction.
- Motions pour le maintien de l'ensemble des distributeurs automatiques de billets sur le territoire de l'ALF
- Demande de subventions : AFM TELETHON : non / LES 4 A : non
- Suivi de l'adhésion au Parc Livradois Forez
- Rapport SATESE sur les stations d'épurations
- Décorations de Noël
- Préparation cérémonie du 11 novembre